## Ministère de la culture

Concours externe de technicien d'art, métiers des minéraux et métaux, spécialité « créateur de prototypes », session 2018

### Du 13 novembre au 16 novembre 2018

## Épreuve pratique d'admission

La phase d'admission comporte une épreuve pratique, comportant la réalisation ou la restauration d'un objet ou bien la conception d'un projet faisant appel à des connaissances techniques et artistiques liées au métier ou à la spécialité assortie d'un coefficient 4 (...).

L'épreuve pratique consiste, pour cette spécialité, en la réalisation d'une pièce par des techniques relatives aux métaux ferreux et non-ferreux :

- a) tournage;
- b) fraisage;
- c) assemblage à froid et/ ou à chaud au choix du candidat lors de la réalisation de la pièce.

(durée : 28 heures ; coefficient : 4)

#### À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

#### Document fourni avec le sujet :

Plan de la lampe.

# <u>SUJET</u>

Vous devez réaliser la lampe devant vous à l'aide du modèle original et du plan fourni en utilisant les techniques suivantes :

- a) tournage;
- b) fraisage;
- c) assemblage à froid et/ ou à chaud selon votre choix.

